

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

D. P. O'Gden, Esq.

074
A 694

L'ARGUS

JOURNAL ELECTORIQUE.

OMNIA EXSEQUI DECEAT.

Vol. I.]

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 27 SEPTEMBRE, 1826.

N. 5

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

LUDGER DUVERNAY.

Rue Royale.

Adresse à la Célèbre Société des

TROMPEURS, GIROUETTES, & Co.

DANS mon adresse aux électeurs de

cette ville, insérée dans le dernier N. de

L'Argus, je m'étais réservé de faire les re-

mercimens mérités à la Société de Trom-

peurs, Girouettes, & Co. et comme je ne

suis pas de cette classe, Dieu merci, je

tiens ma promesse, et je prends la liberté

de vous les communiquer, vous priant de

leur donner place dans votre prochain.

Afin que l'on me comprenne bien, il dévi-

ent nécessaire que l'on sache à quelle es-

pèce de gens je m'adresse; je vais en faire

le portrait, et je crois que les traits seront

assez frappants pour que l'on ne s'y mé-

prenne pas, que l'on soit tout d'accord avec

moi, que ses gens là sont bien dignes de leur

méprisabie société. Par exemple les qua-

lités des membres de cette société ou cer-

tains d'eux sont: Un homme qui avant que

j'aie même fait imprimer mes lettres aux é-

lecteurs m'a dit: vous faites bien de vous

présenter, il faut qu'un parmi nous pour

opposer M. Ogden, et si vous ne l'avez pas

fait, je le ferai moi, et je suis bien con-

tent que vous vous y décidiez et je vais

commencer à travailler pour vous." Même

je l'ai rencontré en ville, exécutant ou fei-

gnant d'exécuter sa promesse le même

jour. Quelques jours après, il disait haut

et très-haut dans la rue, près du marché,

"il faut opposer Mr. Ogden, il ne sera pas

élu, malgré Mr. Bell avec toutes ses S...

Plaques de Soc...

Enfin on me rencontre moi et quelques

uns de mon parti et l'on paraît toujours

ferme. Cependant dans cet intervalle,

l'on dine avec Mr. Ogden, chez Mr. Ezek.

Hart, on en sort tard et l'on s'en vient

chez Mr. à deux heures du matin in statu

quo, manger des melons, cela donne des

soupons, l'on demande le lendemain si

on ne serait pas changé, qu'on le dit: nou-

velles protestations que non. Enfin s'il fal-

lait trente ou quarante personnes pour at-

tester que l'on était vivement attaché à

mon parti, du moins que l'on paraissait

l'être, et opposé à celui de Mr. O. (au

et ne pouvant le croire, je pris le parti d'y aller moi-même. Je passai peut-être une heure après ces Messieurs, avec une autre personne digne de foi et l'on nous dit que c'était vrai que ce Mr. y avait été; les uns disaient: il nous paraissait peu ferme, un autre il était avec Mr. Ogden et son parti, mais quand j'ai refusé de leur promettre ma voix, il s'est retiré par derrière les autres et me faisait des signes d'approbation. Rencontrant une personne de mon parti, l'on prend le devant et on lui dit en passant: vous allez achever l'ouvrage, (parlant de s'assurer des voix en ma faveur) c'est bon vous faites bien. En bien, le jour de l'élection arrive, nous allons voir sur quel côté va retourner la girouette. Les électeurs sont requis de lever leurs mains en la manière ordinaire et voyant une majorité en ma faveur, l'on s'écrie Poll Poll; l'on va tourmenter et menacer les gens et l'on a l'audace même de crier de la foule à un Ogden, de mes électeurs, qui avait droit de voter incontestablement, mais à qui l'on défierait le serment, "prenez garde à ce que vous faites." Voilà le portrait d'un de ces sujets dont le nombre n'est malheureusement que trop grand dans cette place. Mais qu'il m'est repugnant de voir ce la juste de la maxime "le père tel fils" en cette occasion; ce jeune homme s'est rendu dans nos assemblées, s'y est montré très chaud et été vu ensuite travailler contre moi et suivre le parti de Mr. Ogden dans cette dernière assemblée et cohorte de la veille de l'élection, le 11. Septembre; mais menaçant celui-ci, espérant que je ne encore il saura profiter de cette leçon, et que le mépris qu'il s'est attiré, des deux partis mêmes, le fera revenir de ses erreurs et le rendra plus circonspect dans sa conduite publique. Que dirons nous de ces autres personnes qui ont feint de travailler pour moi, qui la veille même de l'élection, le soir, étaient prêts à se battre contre l'autre partie, qui au Poll même se sont avancés en disant qu'ils venaient voter pour moi, et sont venus d'un air effronté voter contre moi? Ces faits paraissent incroyables, mais ne sont malheureusement que trop vrais. Maintenant lecteurs jugez de la respectabilité de cette compagnie, et joignons nous tous ensemble pour diminuer le nombre des associés, par le mépris et autres châtimens qui peuvent leur être dus. D'après ces faits les personnes qui regardaient mon succès comme certain, ne seront pas surpris du revers qui s'est opéré. On sera toujours exposé à de pareils catastrophes, tant qu'il existera de semblables gens, dans une petite place comme celle-ci. Je suis pour la vie, l'ennemi des Trompeurs & Girouettes.

P. B. DUMOULIN.

Trois-Rivières, 26 Septembre, 1826.

(POUR L'ARGUS.)

Mr. le Rédacteur,

En lisant dans votre dernier N. le discours prononcé par le Solliciteur général à l'ouverture du Poll, mardi, le 12 du courant, j'en suis tout rempli d'indignation pour celui qui en est le très-digne auteur; je vous avoue Monsieur, que j'avais une toute autre idée des talens de l'orateur en question. Il est sans doute sans exemple dans ce pays, qu'un Candidat ait jamais réclame les suffrages d'un peuple libre, en insultant de la manière la plus outrageante. Il est surprenant, qu'après avoir débité tant de platitudes et surtout tant de calomnies contre une partie des habitans du Canada, et ceux de la place surtout, ce Mr. ait réussi à se faire élire. Il ne fallait rien moins qu'un enthousiasme fanatique de la part de plusieurs de ses supports, pour lui faire remporter une victoire si peu méritée.

Dans votre paragraphe du 20 du courant, il est à supposer que Mr. le solliciteur général a vu cinq raisons ou motifs d'une conduite si extraordinaire. On demande d'abord si Mr. avait en vue de se montrer à découvert. Si c'était là un de ses motifs, tout le monde sait qu'il a réussi au-delà de ses espérances; car rien ne peut mieux déceler le caractère et les talens de ce Mr. que son éloquent discours, et l'opinion de chacun est formée sur ce point. Mais il paraît néanmoins que la plupart des électeurs avaient oublié ce qui se passait ici lorsque ce Monsieur y demeurait.

Mais jettons un voile épais sur le passé.....

Si c'était le désir de ce Mr. de "profiter de ce moment pour assouvir sa rage contre un parti, qui, à ce qu'il dit, voulait la ruine du pays" il n'a pas moins réussi que dans le premier cas. Car il est impossible de traiter l'ennemi le plus cruel d'une manière plus injurieuse que l'on a traité le respectable parti qui l'opposait. Il nous vient au cœur de dire qu'il avait posé une *Gueule de Fer* et une *Gueule d'Enfer*; car il ne fallait rien moins que cela, pour avoir vomit tant de turpitudes, &c. Il n'a cependant pas réussi dans tout; car sa *Gueule de Fer* et ses gestes forieux n'ont pu faire trembler personne, quoiqu'il se fatiguât d'en faire trembler plusieurs. Le 3e motif qu'on lui suppose, est celui de "fatiguer les esprits au point de les empêcher de goûter de bonnes raisons." Quoique les auditeurs fussent las depuis longtems d'écouter ses exclamations fariboliques, il n'a cependant pas réussi selon ses vues; car les autres messieurs qui étaient sur le *hustings* ont été écoutés avec plaisir et applaudissemens, ce qui ne va cependant pas jusqu'à dire que tous aient goûté les bonnes raisons que donnerent les autres messieurs qui ont parlé après lui. Disons le avec regret, un certain nombre de ses partisans a fermé l'oreille à toute la vérité venant du parti opposé, tandis qu'ils étaient toujours disposés à écouter toute espèce de calomnies qu'on lançait de leur côté contre Mr. Dumoulin et son parti. "Etait-ce pour supplier à une absence de raisons légitimes?" Je laisse au lecteur de décider sur ce point. Son discours a été publié, et cela d'une manière si correcte et si fidèle, que les amis mêmes du savant Solliciteur général ont été surpris de voir qu'aucune de

ses expressions riches et nobles n'avaient été omises.

Venons maintenant au cinquième et dernier motif: — "Était-ce afin de provoquer ses adversaires au point de les empêcher de parler avec cette modération qui doit caractériser l'homme public, et qui le distinguait si peu? En cela il n'a pas encore bien réussi. — Car les messieurs qui lui ont répliqué, l'ont fait d'une manière surprenante, vu les circonstances dans lesquelles ils se trouvaient.

Nous avons à dire à la louange de Mr. Dumoulin, que sa réplique était excellente dans tous les points. A moins qu'on ne lui reproche sa modération envers un homme qui avait parlé et agi comme un forcené.

Mr Mondelet que le Solliciteur général avait qualifié de CUSINIER (Cook.) ne pouvait sans doute, mieux commencer son discours, qu'en avertissant l'assemblée, "qu'il allait s'acquitter de son devoir de Cook, et qu'il allait mettre le Dindon à la broche.

Il a été omis dans la Gazette du 20, que Mr Ogden sachant bien qu'on donnerait comme une des raisons pour lesquelles il ne devait pas être élu, sa situation sous le gouvernement, et son attachement indispensable, allegua en sa faveur, l'éloge qu'on avait donné à l'honorable Mr Uniacke, après qu'il eut été fait juge. La conduite libérale de ce Monsieur dans la Chambre, lui avait sans doute mérité l'éloge qui lui a été décerné; mais qu'on se rappelle bien que la situation du ci-devant Procureur général, était telle qu'il n'en pouvait pas désirer une meilleure sous tous les rapports. Qu'on se rappelle deplus que cet honorable Monsieur, bien loin de faire les efforts que Mr Ogden a fait pour se faire élire, n'a réclamé les suffrages des électeurs de Sorel, que pour ne pas déplaire au gouvernement; il a dit à un ami ici, en montant à Sorel pour l'élection, qu'il y allait malgré lui, et qu'il serait bien content de ne pas être élu. Mr O. peut-il en nous sauront bon gré, nous l'espérons, de dire autant? Est-il Procureur général? Non sans doute; bien qu'il vise à cette honorable et lucrative situation. Après cela trouvera-t-on qu'il avait raison d'employer en sa faveur cette exception, presque unique à la règle générale?

L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES:

MERCREDI, LE 27 SEPTEMBRE, 1826.

En dépit de l'indifférence de beaucoup de la supercherie de quelques uns, de la duperie chez d'autres, des calomnies contre L'ARGUS, nous sommes heureux de pouvoir convaincre non seulement nos abonnés, mais aussi le public, que nous ne sommes pas les seuls qui partageons les opinions que nous avons émises au sujet des contestations que la différence d'intérêts a fait naître dernièrement. A peine eûmes nous conçu l'idée de mettre sur pied une feuille temporaire, que les ennemis de la propagation de certaines lumières, de certains principes qu'ils réprouvent pour des raisons bien connues, se sont coalisés pour attaquer avec une virulence sans égale, un papier qui paraissait ne pas favoriser leurs idées arbitraires. En vain la raison s'est-elle efforcée de les faire convenir de la nécessité qu'ont fait naître les circonstances, de ne pas se courber, de ne pas ramper aux pieds de ceux qui souvent substituent leur volonté à la place de la justice; en vain leur a-t-elle exposé que la Constitution qui nous a été donnée, la liberté de la Presse que le règne de Jacques II, a vu s'établir sur des bases inébranlables, garantissent à chacun, la sécurité dans l'expression de ses sentimens politiques: sourds à sa voix, ils

n'ont vu dans un projet louable puisqu'il est autorisé, que des trames pour soulever le public, des efforts pour lancer les esprits hors de leur sphère, pour instruire le peuple, à l'exemple de ce parti qui en France, servait d'instrument, à la décomposition foudroyante des matières Révolutionnaires. Que penser de gens semblables? Connaissent-ils leur Constitution, apprécient-ils les avantages qui en découlent? Non, sans doute. Leur volonté arbitraire, leurs tentatives pour concentrer chez eux, un pouvoir suffisant pour tenir le peuple en servitude, telles sont les marques auxquelles ils se font reconnaître.... Qu'ils apprennent donc que des Gazettes, de Québec, et de Montréal, qu'ils sachent donc que des gens qui ont fait preuve de science et de loyauté aussi recommandables sans doute à tous égards, se sont exprimés avec bien plus de force, bien plus de certitude que nous ne le pourrions faire, n'ayant d'autre mérite que le désir d'être utiles. Si ces Messieurs avaient, au lieu de crier à la révolution, songé au droit que chacun des sujets de sa Majesté Britannique, a d'exprimer librement ses principes politiques, ils n'auraient pas manqué de trouver dans leur défaut de libéralité, leur propre condamnation; mais après tout, il faut pardonner à ceux qui pèchent plus par ignorance peut-être, que par malice, et à ceux qui n'ont d'autre motif que l'envie.

Depuis quelque tems les papiers de Québec et de Montréal, nous ont présenté des détails, des discussions que nos abonnés leur communiquer. Le sujet est trop intéressant, pour qu'il nous soit besoin de solliciter la patience de nos lecteurs. Remontons à la source.

Quelque tems après la mort de Monsr. Ranvozyé, il fut question d'une lettre écrite par MR. NEILSON de Québec, à M. Dumoulin. Il était fait mention dans cette lettre, de Mr. Ogden, relativement à ses comptes publics comme Trésorier de la bâtisse de la prison en cette ville. Mr. O. considérant alors son caractère attaqué, fit tous ses efforts, à une assemblée qui se tint le 6 Sept. en cette ville, pour convaincre l'auditoire, que l'on avait à faux, fait circuler le bruit qu'il était comptable envers la province, d'une somme de £7282 4 6. Ce Mr., comme chacun, sans doute s'en rappelle, ne se borna pas à vouloir se disculper, mais il assura l'assemblée, que Mr. Neilson était un menteur, qu'il le ferait trembler à la chambre, qu'il l'avait déjà fait trembler, &c.

Le lundi, 11 Sept., veille de l'élection, une troupe de partisans de Mr. O. parcoururent les rues de cette ville, toute la soirée, distribuant des papiers ou paragrafes qu'on avait eu le soin de faire faire à Montréal. Un de ces papiers était une longue adresse aux Libres et Indépendans Electeurs du Bourg des Trois-Rivieres, signé C. R. Ogden. Cette adresse comme il est facile de s'en convaincre, en la lisant, n'est autre chose que la répétition de ce que Mr. O. nous avait dit à l'assemblée du 6 Septembre, et l'on voyait Mr. assurer de nouveau qu'il a vaincu clairement, Mr. Neilson, d'un manque de véracité, &c.

Il est à propos aussi de dire ici, qu'à l'assemblée à laquelle nous avons fait allusion plus haut, Mr. O. nous fit lecture d'une

lettre qu'il écrivait à Mr. Neilson, exigeant que ce dernier se rétractât de ce qu'il avait dit ou écrit. Mr. Neilson lui fit une réponse à lui-même, et l'on se rappelle qu'il en a été parlé sur le *hustings*.

Il ne reste plus, avant d'entrer en matière, que d'ajouter que la Gazette de Montréal, du 14 Septembre, courant, chantait bien haut des louanges en l'honneur du vainqueur; mais que malheureusement pour l'Éditeur de ce papier libéral, il fut interrompu dans le cours de son ode lyrique, par un autre Éditeur (celui du Spectateur Canadien) qui lui fit sentir, que puisqu'après un petit triomphe, l'on tenait déjà un langage aussi pompeux, il était à présumer que l'on s'en permettrait davantage suivant les circonstances; que l'on ait recours à notre dernier numéro, l'on y trouvera le morceau en question.

Actuellement, revenons à Monsieur Ogden et à Mr. Neilson. Si la conduite du premier a été marquée au coin de l'insulte et de l'indécence, est une question que monsieur O. a résolu lui-même trop clairement, pour qu'il soit besoin de porter plus loin les calculs. Mais si monsieur Neilson méritait que Mr. O. se permit à son égard, les expressions qu'il a proferées devant le public des Trois-Rivieres, est une autre question qui peut-être n'offrira pas des résultats plus heureux pour monsieur Ogden, que la précédente.

Mais avant, un mot sur les Gazettes de Montréal, au sujet de notre élection. Le *Canadian Spectator* rédigé par un homme dont les talens et la droiture sont bien connus, en réponse, aux diatribes de l'Éditeur de la Gazette de Montréal, s'exprime en divers endroits, comme suit:—

"Le public en lisant ce paragraphe (celui de la Gazette de Montréal,) tout absurde et extravagant qu'il soit, devrait se rappeler qu'il est le fruit d'un Journal que le Lord Dalhousie a établi comme papier du gouvernement, dans ce District, et que l'esprit soumis et esclave de ce Journal, n'oserait pas changer un mot qu'il aurait raison de considérer comme devant plaire à son maître.

Son paragraphe, est le fidèle écho de ce qui, suivant ce qu'on nous en a informé, a été dit à l'Élection même. L'on rapporte qu'à cette Élection, la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, a été insultée dans des termes sans mesure, accompagnés d'épithètes offensantes; que des Canadiens respectables, des patriotes éprouvés, des hommes qui ont été les auteurs du bien parmi leurs concitoyens, ont été outragés au point d'être nommés—que même un dignitaire de leur Église a été insulté avec insolence, et qu'une mésintelligence entre les Canadiens de Montréal sur quelques questions ecclésiastiques dont les Protestans ne devraient jamais se mêler, a été le sujet d'une insulte personnelle et de parti, et a été employée comme un moyen de fomenter la discorde parmi des gens auxquels il convient d'être unis sur des matières publiques et générales."

Cet Éditeur fait voir ensuite, combien il est impropre, sous le prétexte de rétablir son caractère, d'attaquer la Chambre entière, corps composé de tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus indépendans de caractère, dans le pays, corps qui représente le pays entier, et qui a des droits incontestables au respect des individus. Après avoir dit un mot sur la certitude que doit avoir monsieur Ogden qu'il rencontrera à la Chambre, des hommes qui ne s'amuseront pas comme lui, à d'insignifiantes plaisanteries, mais lui opposeront des raisonnemens d'un genre bien différent, il ré-

pond aux inconséquences de l'Éditeur de la Gazette de Montréal, et en vient, surtout à un endroit où cet homme servil, s'était permis de dire "que les avantages qu'avaient eus Mr Ogden, ne seraient pas par lui négligés, et que le glaive de la justice et de la vengeance n'est suspendu que par un cheveu sur les têtes consacrées de l'ennemi commun de la paix et du bonheur de la province." Les têtes consacrées, "lui répond l'Éditeur du Canadian Spectator," "sont sans doute les têtes d'un Evêque et des Curés Canadiens. C'est ainsi que la Gazette du gouvernement annonce d'une manière menaçante, que Mr Ogden fera éclater la justice et la vengeance sur les têtes de quelques savans, vertueux et respectables évêque et curés, et cette gazette du gouvernement appelle un Evêque canadien et plusieurs membres de son clergé, l'ennemi commun de la paix et du bonheur de cette Province."

Nous laissons à nos lecteurs de peser à leur juste poids, de semblables insultes. Voilà comment s'expriment des Journaux Anglais, ou plutôt Anti-Canadiens de ce pays. L'on se plaint des différences que l'on veut faire entre les Canadiens et les Anglais, à qui la faute en doit elle être imputée? A ces évergumènes, à ces parvenus, à ces prétendus Anglais, à ces rapportés qui viennent dans ce pays, allumer le feu de la discorde entre les habitans anciens et les conquérans du pays. Honte soit vouée à ces esprits insidieux, à ces reptiles venimeux qui gâtent tout ce qu'ils touchent, à ces Editeurs soldés qui se font un plaisir d'un devoir, une nécessité d'outrager tout ce qui est Canadien, et qui ensuite ont l'audace de s'écrier que nous voulons tracer des différences? Qu'en conclure? Que ce sont ces gens-là qui sont les ennemis de ce pays, ce sont de ces nouveaux venus qui voudraient faire naître sur notre compte, des soupçons, qu'ils craignent que leur conduite ne leur suscite. Bien différens des vrais Anglais, ils veulent haine et vengeance à tout ce qui n'est pas servile, en un mot à tout ce qui n'est pas eux.

La Gazette de Québec de Neilson, du 21 Septembre, est extrêmement intéressante, et l'on y voit que l'auteur de l'écrit qui s'y trouve en réponse à l'adresse de monsieur Ogden aux électeurs de cette ville, ne sollicite pas monsieur O. d'accorder son pardon à M. Neilson. L'on ne se gêne pas de dire hautement que M. O. était sans le moindre doute, dans un état d'esprit peu propre à recevoir une impression correcte, lorsqu'il se laissa si vivement affecter du contenu de cette lettre, et il a ajouté que cet état semble avoir continué longtemps après, au point d'empêcher monsieur de pouvoir se livrer à la recherche de la vérité.

Après lui avoir démontré qu'il n'a aucun droit de taxer la crédulité du public, au point de recevoir comme paroles d'évangile, ce qu'il dit au sujet de la lettre en question, l'auteur de cet écrit, fait voir que monsieur O. s'est grandement trompé dans toutes ses conjectures et ses dissertations, par exemple, sur ses allégués que M. Neilson a du à l'influence de l'orateur, l'obtention de l'impression de la Gazette du gouvernement, que la chambre d'assemblée n'a pas fait son devoir, &c. et autres pareilles inconséquences que se plaisait à débiter monsieur O. sur le compte de nos représentans. Il lui démontre ensuite que

la lettre même du secrétaire Cochrane, sur laquelle monsieur O. paraissait s'appuyer avec tant de certitude, prouve qu'il n'avait pas rendu satisfactorily satisfactoriement, ses comptes, jusqu'à la veille de l'élection. En un mot, nous pouvons dire que le résultat de toutes les insultes de monsieur Ogden, a été de forcer les gens à démontrer jusqu'à l'évidence, ce qui paraissait douteux à quelques uns. En parlant de l'état d'esprit de monsieur Ogden, il y est dit "C'était l'infirmité du moment, qui ne pourrait même affecter sa crédibilité généralement, à moins qu'il ne permit à cette infirmité de devenir habituelle. Ce serait couvrir nos colonnes, que de rapporter tout ce que renferme cet écrit, nous n'avons d'autre devoir à remplir que d'en donner une idée.

Le Canadian Spectator de Montréal du 23 du courant, exprime son étonnement en disant qu'il est à peine croyable que le discours de monsieur Ogden, contenu dans l'Argus des Trois-Rivières, soit correct. C'est ce qui peut servir à convaincre les incrédules, que ce discours renferme des choses qui révoltent. Quant au discours, tous ceux qui l'ont entendu s'accorderont, mais sur la justesse des idées, &c. les uns approuvent, d'autres blâment. Voici pour tant ce qu'en dit l'Éditeur du Canadian Spectator: —

En faisant allusion aux paroles de monsieur Ogden, "ce menteur de John Neilson, cet homme qui veut bouleverser le gouvernement et détruire la Constitution," "Une telle accusation," dit le Canadian Spectator "serait imprudente et téméraire de la part d'aucun homme, mais venant de Solliciteur général, le second officier de la Couronne, qui devrait être particulièrement prudent et réservé dans tout ce qu'il dit, et qui devrait plus que tout autre, observer le decorum, une déclaration semblable était inattendue. Nous ne pouvons dire ce qui peut se passer au fond du cœur de monsieur Neilson ou au fond du cœur de qui que ce soit; mais nous disons que les actions de mons. Neilson, comme membre de la législature, tendent à soutenir, et non pas à renverser le gouvernement; à préserver et non pas à détruire la constitution; et nous maintenons que les mesures auxquelles les mons. Neilson et la chambre d'assemblée se sont opposés, finiront, aussi certainement que le soleil se lève, par détruire finalement le gouvernement et la constitution, si l'on persiste à les vouloir faire adopter. Le sujet se réduit à ceci — le pays aura une influence sur ses propres affaires, réglera l'usage de ses taxes — exercera un contrôle effectif sur l'exécutif. Voilà ce nous appellons préserver la constitution et assurer un bon gouvernement auquel tous les êtres humains ont droit. Les officiers du gouvernement, c'est à dire ceux sur lesquels devrait s'exercer ce contrôle, diront peut-être que c'est bouleverser le gouvernement et la constitution — ce serait le cas si les gouvernemens et les constitutions étaient faits pour eux; mais comme il se répand un doute qu'il n'en est pas tout à fait ainsi, il faut écouter avec patience ces médisances oisives et les outrages de ces messieurs, et les obliger de se rendre à des principes justes, ce qui, par la grâce de Dieu, se fera dans ce pays, comme dans d'autres. Quand Mr le Solliciteur général jugera à propos d'offrir au public au-

un argument sur ce sujet, il s'appercvra peut-être que la solidité en sera mise à l'épreuve. Eh bien! lecteurs, ce Mr. Editeur qui n'est pas un Canadien, dont nous venons de rapporter quelques écrits, est un homme du parti que Mr Ogden a osé appeler la clique! Et cependant il ne raisonne pas comme un homme qui veut bouleverser la constitution, bien loin de là ses idées annoncent un esprit bien disposé. Plût à Dieu qu'il n'y eût d'ennemis du pays que la clique que se plait tant à calomnier Mr Ogden, nous pourrions vivre en sûreté! Le pays ne serait peut-être pas dans l'état de confusion où l'a jetté une autre espèce de clique, puis qu'il faut se servir de ce mot là, pour se faire comprendre.

Il ne nous reste plus qu'à prier nos lecteurs de jeter un coup d'œil sur le petit morceau qui suit, il est extrait du Spectateur Canadien. On dit qu'un discours dernièrement prononcé, aux Trois-Rivières, par un homme de rang, sans doute distingué parmi les savans du même aloi, et les dignitaires, était orné de fleurs de rhétorique tout aussi brillantes. On y prodiguait l'injure à la Chambre d'Assemblée, à plusieurs de ceux qui la composent, à des particuliers, à des familles, à des membres distingués du clergé, &c. &c. et tout cela en termes et avec des expressions d'un choix aussi heureux, débitées d'un ton de plaisanterie tout aussi délicat. Ces traits saillans ont édifié, dit-on, plus d'un auditeur, benévole travaillé par des grâces spéciales partagées par le grand nombre. On ajoute que ce chef d'œuvre a obtenu des applaudissemens dignes de sa haute perfection, et mérité à son auteur une marche triomphale dans un boyard construit exprès, mais porté comme un palanquin aux Indes par des hommes, ce qui comme on voit, est d'un excellent augure.

Quel honneur pour des bourgeois chargés de cette relique précieuse, et pour tous ceux qui la suivent, lui ont prodigué un culte mérité par des miracles aussi éclatans! Deux raisons nous ont portés à extraire comme nous l'avons fait, plusieurs passages des paragraphes des Gazettes de Montréal et Québec. La première est qu'ils viennent à l'appui de nos raisonnemens, la seconde afin de faire voir à nos abonnés et aux détracteurs de notre feuille que nous ne sommes pas les seuls qui désapprouvons des mesures qui ne peuvent être préconisées de bonne foi que par des gens trop préjugés pour en découvrir les suites, ou trop disgraciés de la nature pour en comprendre le sens.

AVERTISSEMENT.

Le Soussigné ayant été dûment élu Curateur à l'absence de Monsr. Léandre Lemaitre Augé, ci-devant marchand de cette ville, prie tous ceux qui doivent au dit absent, de lui payer immédiatement le montant de leurs comptes, faute de quoi ils seront remis entre les mains d'un avocat pour en poursuivre le recouvrement; et ceux à qui il peut être dû sont priés de vouloir bien lui adresser leurs comptes à son domicile en cette ville, ou au bureau des Messrs. LANGEVIN & Co. à Québec. PIERRE DESFOSSÉS, Curateur. Trois-Rivières, 16 Sept. 1826.

ADVERTISSEMENT.

The subscriber having been duly elected Curator in the absence of Mr. Léandre Lemaitre Augé, heretofore merchant of this town, requests all those who are indebted to the said absentee to pay immediately the amount of their respective accounts, in default of which they will be placed in the hands of an Attorney for recovery; and those to whom the said absentee may be indebted are requested to send in their accounts at his residence, or the Office of Messrs. LANGEVIN & Co. at Québec. PIERRE DESFOSSÉS, Curator. Three Rivers, 16th Sept. 1826.

Les écrits signés DES FARULES, et JEAN LALLEMAN, sont omis faute de place.

(COMMUNICATION.)

Mr. l'EDITEUR,
Votre dernier paragraphe nous donne un récit assez détaillé de tous les principaux traits qui caractérisent l'ensemble de l'élection qui a eu lieu en cette ville, les 12 et 13 du courant. Je vous avouerai franchement que je ne déguiserai pas mes sentiments au point d'applaudir à la conduite de l'un des Messieurs qui, selon moi, a joué sur le théâtre un rôle qui ne portera personne à dire de l'auteur qu'il sut

Mettre un but à sa course, un terme à ses desirs.
J'avais une toute autre idée des élections; j'avais toujours cru que l'on devait s'y conduire et qu'en effet les candidats s'y conduisaient avec cette décence, cette modération qui doivent être les compagnes inséparables du bon sens et de la bonne foi. Je m'étais figuré, et il faut avouer que les élections auxquelles j'avais déjà assisté m'avaient confirmé dans ma conviction, je m'étais figuré dis-je, que les hommes publics ne s'y rendaient que dans la vue de

traiter le peuple comme il convient de le faire. Mais, Mr. l'on apprend tous les jours, quelque chose de nouveau. Nous autres surtout, pauvres malheureux qui n'avons pas eu l'avantage d'aller apprendre ce que nous ignorons, dans un pays étranger, nous sommes peut-être des ignorans, des imprudens, que voulez-vous? nous avons surtout le malheur d'être un peu trop polis et nous tenons encore peut-être un peu trop à notre sol natal, c'est là la tache originelle chez nous. C'est sans doute là la raison qui a engagé Mr. le Solliciteur général, à nous donner en ce genre, une leçon de nouveauté un peu trop frappante, pour s'effacer de sitôt de la mémoire de ceux dont le mérite ne consiste pas dans l'usage pernicieux, des trivialités, des comparaisons viles, des allusions dégradantes pour celui qui se hazarde à les faire en public. Il fallait, selon moi, avoir bien peu de chose à dire, pour se permettre une licence aussi effrénée! Il fallait avoir une triste idée des électeurs, pour s'amuser, comme un enfant, à lancer des

petites fleches empoisonnées du fiel le plus amer, contre des individus qui avaient si peu à faire en cette affaire! Pour moi, je ne balance pas à dire qu'une telle conduite annonce de la part de celui qui l'a tenue, un défaut d'usage du monde, de politesse et d'égard d'autant plus répréhensibles, que celui qui s'en est attiré le reproche, savait parfaitement bien que le peuple auquel il s'adressait méritait, une tout autre conduite de sa part. Mais qu'attendre d'un homme qui au lieu de chercher à convaincre par des raisonnemens solides, les auditeurs qui l'honorent de leur attention, s'oublie à leur égard au point, de les repaître de personnalités, d'expressions indignes d'être proférée en public? Et cependant, Mr. l'Editeur, vous trouverez des gens, (le nombre heureusement en est petit,) qui préconisent des inconséquences semblables! C'est le Solliciteur général de la Province du Bas-Canada, c'est ce Monsieur qui a été en Europe, qui sans doute en Angleterre a eu occasion de rencontrer des personnages qui ne tiendraient pas, en pareille occasion, un langage de cette sorte là. Comment donc expliquer tout cela? Je vois plusieurs solutions, mais une sur-

tout est trop évidente pour ne pas sauter aux yeux. Ce Monsieur voulait se venger et à tout prix, il fallait le faire! Si c'est de cette manière que les électeurs doivent être harangués, si au lieu d'entendre un candidat parler en homme public, ils ne rencontrent qu'un orateur enflammé qui perd de vue et la question publique, et le respect qu'il doit aux citoyens d'une ville qui ne l'a peut-être que trop bien accueilli, il s'en suit qu'à une élection, l'on peut s'attendre à tout. J'ignore si en Europe, on se comporte aux élections avec autant d'indécence, mais tout ce que je puis dire, c'est que je considère de tels actes comme cadrant tout au plus avec le calibre de celui qui se les permet, mais comme bien grossiers et bien insultans pour des braves gens. Je laisse à d'autres de traiter secundum merita celui qui traite les autres si près d'après de telles maximes.

Un Franc parleur.

(POUR L'ARGUS.)

Mr. Le Rédacteur,
Et moi, Etre passif, je contemplais du haut de mon taudis, tous ces individus, divisés entre eux, se disant des injures et se frappant comme des barbares, ces individus étaient les francs et libres électeurs d'une petite ville, qui n'a pu trouver, en dépit du Lord, du Rum, du Pain, et d'une Cheminée, que 255 voteurs. Bon Dieu, disais-je en moi-même, s'il faut tant de fracas pour en trouver un digne d'être élu, que de vertus, de sagesse, de science, et de patriotisme ne doit pas avoir celui qui doit représenter tant d'honnêtes gens! Lecteurs, c'était le premier jour de l'élection, qu'imitant plusieurs de vos principaux citoyens, je restais paisible spectateur de la comédie. Je m'amusais à voir cette multitude de curieux, de gens de toute espèce, de tout état, des hommes, des femmes, des filles, des blancs, des noirs, des rouges, toutes ses branches, et d'après de nouveaux principes de la jaunie, &c. chacun jouait son rôle du mieux qui pesait lui était possible; il y avait même des étrangers qui se mêlaient de donner leur opinion. Je vis, car je reliais, ou de vieux livres à faire réparer, de vouloir vis tout ce jour-là avec ma lunette; je vis dis-je des bien les envoyer à cette Imprimerie, ou ils seront reconnus, et arrangés avec solidité et élégance. Les ordres de la campagne seront reçus avec reconnaissance, et ponctuellement exécutés; et les prix seront très-modérés.

Amour tu perdis Troye,
a dit le bon La Fontaine; et ne pourai-je pas dire:
Boutille, tu fus la cause de bien des sottises.
Un verre de vin versé à propos, a décidé de l'influence dont un homme devait se servir pour le pour ou le contre. C'est un des descendants de la tribu de Judas qui me l'a dit. Il y en avait aussi qui sacrifiaient l'honneur de la ville, à l'espérance éloignée d'un bonheur dont ils ne jouiront peut-être jamais. On a remarqué que les costumes, avaient eu une influence dans la Révolution Française; la même remarque peut se faire ici, du grand au petit. Beaucoup de nos bons Patriotes changent d'opinion en changeant d'habit et de robe! La qualité de l'un et de l'autre influe sur leur conduite politique. Il y en a assez d'exemple devant nos yeux sans être obligé d'en chercher ailleurs. Mais il y a de certaines gens qui devraient avoir honte de se montrer devant un public! Voyez-vous cet homme, qui s'avance, ne remarquez-vous pas, je ne sais quoi de fâcheux, et de barbare dans sa figure basanée? Eh bien! ce nouveau Mercure est le jouet d'un parti qui attend qu'il ait proféré un blasphème pour le mépriser; va malheureux, n'espère pas que l'infortuné pleure jamais ta protection au temple de la loi! toi qui, à pu mentir à ta conscience pour de la fumée que ne ferait tu pas pour de l'or!!

Est-ce qu'il ne paraîtra pas un homme probe pour contraster avec ces méchans citoyens? Qui en voici un: rougissez riches et houtains bourgeois, c'est un ouvrier qui vous offre l'exemple du vrai patriotisme; il rit de vos mévâces, il méprise votre argent, il obéit à sa conscience qui lui dicte le choix qu'il doit faire, et il est fidèle à sa parole. Qui vous empêche d'en faire autant? ... Nous le savons bien!

UN HERMITE.

A VENDRE,

AUDES-PRIX-TRES-BAS,
Pour quelques jours seulement chez Madame JOHNSTON
Un Assortiment considérable de Marchandises.

Le propriétaire étant sur le point de passer en Angleterre, offre en vente à très bas prix un assortiment de marchandises sèches qui consiste en mousseline fine, toile des Indes pour napes, soieries, jouaillerie, clincaillerie, et une grande variété de bijoux venant d'abord d'un vaisseau des Indes, avec une grande variété d'autres articles trop longs à détailler.

26 Sept. 1826

Cheap! Cheap!
GOODS,
TO BE SOLD AT Mrs. JOHNSTON,
FOR A FEW DAYS ONLY!

The proprietor being about to leave for England he is determined to sell off his stock at very reduced prices, consisting of a variety of Dry Goods: fine muslins, india long cloth, table linens, silks, Jewellery, hard ware, a variety of Trinkets from on board an East India man, a variety of many other articles too tedious to detail.

26 Sept. 1826.

AVIS.

Le Soussigné prend la liberté de prévenir les Dames et Messieurs des Trois Rivières, et des environs qu'il continue à exécuter la RELIURE, dans toutes ses branches, et d'après de nouveaux principes c'est pourquoi il prie les personnes qui auraient des Brochures, Pamphlets, ou Journaux, &c. à faire relier, ou de vieux livres à faire réparer, de vouloir les envoyer à cette Imprimerie, ou ils seront reconnus, et arrangés avec solidité et élégance. Les ordres de la campagne seront reçus avec reconnaissance, et ponctuellement exécutés; et les prix seront très-modérés.

LUDGER DUVERNAY.
Trois-Rivières, 30 Août, 1826.

M. PIERRE GOUIN, informe le public et particulièrement Messieurs les voyageurs, qu'ayant obtenu une licence de Traversier, il s'est pourvu d'un nombre suffisant de Bons Bateaux, Canots et de Berges légères et sûres pour Traverser de cette ville à l'autre côté, toutes personnes qui voudront bien se présenter chez lui pour cet effet. Il espère, par son activité, et le soins qu'il portera aux voyageurs et à leur bagage, mériter une partie de la faveur publique.
Trois-Rivières, 29 Août, 1826.

CONDITIONS DE CE PAPIER.

Le Prix de la Souscription, est de CINQ Chelins, pour Trois Mois de publication, outre les frais de Poste, payables, à demande, dans le cours des trois mois. On donnera place, dans ce Journal, aux Avertissements, dans l'une et l'autre langue, à des prix très-raisonnables.

On peut s'abonner chez—

- Messrs. Neilson & Cowen, } ... Québec,
Et chez Mr. F. Lemaitre, }
Mr. Charles B. Pasteur, } ... Montreal,
Et Mr. James Lane, }
Mr. Louis Gonzague Nolin, } L'Assomption,
Mr. H. Olivier, } Berthier,
Mr. T. L. Chalou, } Rivière du Loup,
Mr. Jean. Châlette, } Yamachiche,
Mr. Louis Margoux, } Yamaska,
Mr. Guillaume Smith, } La Baie,
Mr. Thomas Fortier, } Gentilly,
Mr. Pierre A. D'Orion, } Ste. Anne.